

**Concertation préalable du projet de ligne 2 du tramway et ses  
composantes**  
**Atelier public du 30 mai 2018**

**COMPTE RENDU**

---

**Date et lieu de l'atelier**

- Le mercredi 30 mai de 17h30 à 19h30
- À MAME (Tours)

**Participation**

- 12 citoyens
- Pour Tours Métropole Val de Loire : Laurence MARIN, Virginie PERCHENET et Anaïs BAUCHET
- Pour l'AMO Concertation (Rouge Vif) : Valérie BOYER

**Objectif de l'atelier**

- Recueillir les attentes et les idées du public en vue d'améliorer les services rendus sur le réseau de transports, l'usage des modes doux et l'intermodalité.

**Déroulé**

- Introduction (15 mn).
- Séance de travail en World Café sur 3 thématiques : le niveau de services, l'intermodalité et l'innovation/nouvelles technologies (1h30).
- Restitution des travaux en plénière par le rapporteur de chaque groupe (30 mn).

**Supports remis à chaque groupe**

- 1 plan du réseau actuel avec des gommettes pour localiser les propositions d'aménagements.
- La plaquette pédagogique du projet et le dossier technique.
- Les fiches Rapporteur (synthèse des idées et suggestions). Chaque fiche proposait une liste de questions relatives au thème, afin de guider les participants dans leur réflexion.

*Les échanges ont été constructifs. Les participants ont apprécié ce temps d'échange, propice à l'émergence de plusieurs idées et suggestions.*



## Synthèse des idées et contributions

---

3 thèmes de travail ont été proposés, 1 par table. Les 12 participants ont été répartis autour des 3 tables, soit 4 personnes par table. Au bout de 25 mn, ils changeaient de table, afin de travailler sur les 3 thèmes. Un rapporteur a été désigné pour chaque table, chargé de synthétiser et noter les idées et suggestions.

### THÈME NIVEAU DE SERVICES

L'objectif était de réfléchir aux services qui faciliteraient l'usage des transports en commun, et plus particulièrement en termes de fréquence, de régularité / ponctualité, de temps de parcours, de desserte, de confort, de sécurité et d'accessibilité.

#### ❖ **Fréquence :**

- Globalement, les participants pensent que les transports en commun sont d'autant plus attractifs que la fréquence est élevée.
- Augmenter l'amplitude horaire de la ligne 2 TEMPO et du tramway (fréquence jugée bonne), notamment en fin de semaine (proposer la ligne 2 jusqu'à 2h00).
- Lignes 3, 4 et 5 : augmenter la fréquence.
- Généraliser à tout le réseau la "priorité pour les bus" aux intersections à feux.
- Améliorer la durée de correspondance (aujourd'hui très longue) vers Saint-Cyr Beffroi.

#### ❖ **Temps de parcours / Régularité / Ponctualité :**

- Certains participants trouvent que le temps de parcours périphérie-centre de Tours est plus long en tramway qu'en bus.
- Aménager l'ensemble du réseau TEMPO en site propre (BHNS) afin d'améliorer la ponctualité et les temps de parcours (l'absence d'embouteillages garantit la fiabilité et la ponctualité de la desserte).
- Indiquer aux chauffeurs de bus la durée du trajet en temps réel (retard...).

#### ❖ **Desserte :**

- Proposer un service de transit rapide en navettes électriques pour les personnes en situation de transit rapide qui emprunteraient l'A10 ou la rocade à partir de P+R.
- Améliorer la desserte en bus du quartier Febvotte (Tours).

#### ❖ **Confort :**

- Diffuser de la musique aux stations/arrêts et à l'intérieur des bus et du tramway.
- Installer des panneaux numériques aux stations/arrêts et à l'intérieur des bus et du tramway, pour diffuser des informations culturelles par exemple.
- Généraliser les informations sur les temps d'attente (panneaux numériques) à tout le réseau de transport en commun. Déporter ce type d'information dans des lieux comme les lycées.
- Faire en sorte que le tramway sonne moins (en particulier lors du croisement de 2 tram).
- Prévoir plus de barres de maintien dans le tramway.

#### ❖ **Accessibilité / Sécurité :**

- Surélever les trottoirs ou la chaussée au niveau des bus pour une meilleure accessibilité.

- Aménager toute la ligne du tramway en site propre (carrefour, croisement...).
- Améliorer l'accessibilité des stations et arrêts (plus de trottoirs, de passage piétons...).
- Augmenter le nombre de caméras de surveillance (aux stations et arrêts, et à l'intérieur du tram et du bus).

#### THÈME INTERMODALITE

- Agrandir les P+R sécurisés.
- Bien penser le stationnement des voitures dans le centre-ville de Tours.
- Sécuriser et installer davantage de parkings à vélos. Conduire une réflexion sur le taux d'occupation de ces parkings (« Pourquoi sont-ils vides ? »).
- Remettre la Citadine en service afin d'assurer à tous un lieu de connexion à moins de 450 m.
- Proposer un service de billetterie et une application communes à tous les modes de transport (jusqu'à Fil Vert) sur le modèle de Navig'Tours.
- Envisager la gratuité des transports en commun.
- Vigilance sur les passerelles modes doux : accessibilité PMR, séparation des flux piétons et vélos, insertion des pistes cyclables dans un schéma global.
- Prévoir des pistes cyclables sur tout le tracé de la ligne 2 de tramway.
- Aménager davantage de pistes cyclables sécurisées.
- Désengorger Saint-Pierre-des-Corps : Augmenter la capacité de stationnement et les connexions avec le centre-ville de Tours.
- Agrandir (élargir) les trottoirs.

#### THÈME INNOVATION/NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Proposer le Wifi dans les bus et le tramway.
- Sécuriser les ronds-points pour la circulation des PMR, vélos, enfants, poussettes...
- Améliorer l'accessibilité de la ville (voiries) aux PMR en créant davantage de niveau zéro / Cartographier la ville accessible aux PMR.
- Créer une application conviviale (type RATP) ou Waze en temps réel.
- S'inspirer du site [remi.centrevaleloire.fr](http://remi.centrevaleloire.fr), très pratique et très clair.
- Vélociti devrait proposer des VAE et des vélos cargos, la possibilité d'échanger à la journée son vélociti standard pour un vélociti cargo, la possibilité d'emprunter un vélo cargo à la journée avec le pass Liberté.
- TMVL devrait devenir une « ville à 30 km/h » (communication/information visant à un meilleur respect des limitations de vitesse) : 30 km/h devient la règle, 20, 50 et 90 l'exception.